



Rapport du maire

Faits saillants du rapport financier 2021

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, en cette séance du 14 juin 2022, je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021. Le rapport a été audité par Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. et ces derniers sont d'avis que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité.

Résultats financiers

L'exercice financier 2021 s'est soldé par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 218 134 \$.

Sommaire des résultats 2021	
Revenus	3 088 374 \$
Charges	2 680 455 \$
Excédent de l'exercice	407 919 \$
Éléments de conciliation à des fins fiscales	(189 785) \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	218 134 \$

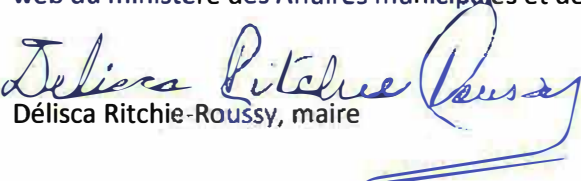
L'excédent de fonctionnement accumulé total se chiffre donc à 1 221 269 \$, dont 84 600 \$ ont déjà été réservés pour des projets touchant le récréotourisme et 75 000 \$ ont été réservés pour la revitalisation de la Ville.

Investissements

Le coût total des investissements en 2021 s'est chiffré à 371 077 \$ pour lesquels nous avons reçu des aides financières de plus de 220 000 \$.

Cette année les efforts ont principalement été concentrés au lac York avec les projets d'électrification des chalets de villégiature et la mise en valeur du tour du lac.

Je vous rappelle en terminant que le rapport financier complet est disponible pour consultation sur le site web du ministère des Affaires municipales et de l'habitation.


Delisca Ritchie-Roussy, maire